

Un tour de France des dispositifs régionaux de soutien à l'emploi associatif

Région	Nom du dispositif	Aide pour un emploi			Nbre d'emplois max par asso	Durée	Nombre d'emplois créés
		Année 1	Année 2	Année 3			
Alsace	Aide régionale aux emplois associatifs	6 000 €	4 500 €	3 000 € (et 1 500 € la 4 ^e année)	1 à 3	4 ans	plusieurs centaines
Auvergne	Emplois tremplin	30 000 € dégressifs sur 3 ou 5 ans au choix			2	3 ou 5 ans	180
Bourgogne	Emplois tremplin					5 ans	1 416
Bretagne	Aide à la création d'emplois associatifs	12 000 à 15 000 €	12 000 à 15 000 €	8 000 à 10 000 € (et 5 000 à 6 000 € la 4 ^e année)	1	4 ans	300
Centre	Cap'Asso	6 000 à 60 000 € par emploi			pas de limite	3 ans	2 000 depuis 2005
Franche-Comté	Emplois tremplin associatifs	15 000 € par emploi chaque année				3 ans	1 000
	Emplois associatifs d'utilité sociale	6 000 ou 9 000 €	4 500 €	3 000 €		3 ans	13
Ile-de-France	Emplois tremplin	15 000 € par emploi chaque année (dégressivité au bout de la 4 ^e année pour les Bac +)			5	6 ans	2 400
Limousin	Soutien aux projets et à l'emploi associatif	50 % de la masse salariale brute plafonnée à 13 044 €			1	5 ans	593
Lorraine	Lorraine Emploi	50 %	40 %	20 %	5	3 ans	1 154 en 3 ans
Midi Pyrénées	Emplois associatifs	44 000 à 60 000 € sur 4 ou 5 ans, avec dégressivité			pas de limite	4 à 5 ans	2 000 depuis 2005
Hte-Normandie	Emplois tremplin	1 ^o emploi : 75 %	50 %	25 %	2	3 ans	1 050
		2 ^o emploi : 66 %	35 %	15 %			
Basse-Normandie	Emplois tremplin	33 000 € sur 4 ans, avec dégressivité (48 000 € pour public fragile)			2	4 ans	570
Pays de Loire	Emplois tremplin	60 % Smic	60 %	55 % (45 % la 4 ^e année et 35 % la 5 ^e)	5	5 ans	980
Picardie	Emplois solidaires	14 000 € par emploi chaque année			pas de limite	3 ans	1 600 depuis 2004
Poitou-Charentes	Tremplin pour l'emploi associatif	10 000 €	7 000 €	4 000 €	1	3 ans	1 018
Rhône-Alpes	Emplois tremplin	10 000 €	10 000 €	6 000 € (et 4 000 € la 4 ^e année)	1	4 ans	env. 900

Ce tableau a été réalisé à partir des données fournies par les conseils régionaux. En Outre-mer, seule la Guadeloupe a développé des emplois tremplin. Les régions qui n'apparaissent pas n'ont pas de dispositifs spécifiques de soutien à l'emploi associatif.